

L'Ère Nouvelle

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

AIME DESILETS, Rédacteur.

W. H. ROWEN, Propriétaire.

Journal du District des Trois-Rivières. Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

ABONNEMENT:

Table of subscription rates for different durations and advertising prices.

AGENTS DE L'ÈRE NOUVELLE:

- List of agents for the newspaper in various locations like Compton, Gendry, etc.

COMPAGNIE "BEACON"

D'Assurance sur la Vie et contre le Feu, DE LONDRES.

(Incorporée par un Acte du Parlement Impérial)

BRANCHE DU CANADA—BUREAU PRINCIPAL, KINGSTON.

DIRECTEURS:

- List of directors for the Beacon insurance company.

DÉPARTEMENT DU FEU.

Text regarding fire insurance services and policies.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE.

Text regarding life insurance services and policies.

LE PROGRES.

A. MALESPINE, PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

Le Journal, publié dans l'intérêt de la cause démocratique, paraît tous les jours, à New-York.

ABONNEMENT:

Subscription rates for Le Progres newspaper.

Text regarding postage and subscription details.

Text regarding the sale of the office and its contents.

AVIS.

Public notice regarding the general agent of the newspaper.

Vin de la Forêt du Docteur Halsey.

Advertisement for Dr. Halsey's Forest Wine, describing its benefits.

TÉMOIGNAGE.

Testimonial regarding the effectiveness of the Forest Wine.

Another testimonial from a different source.

Testimonial from Dr. G. W. Halsey regarding his wife's recovery.

Testimonial from H. Donaldson regarding his recovery.

Text regarding a terrible case of debility and lack of strength.

Text regarding the benefits of the Forest Wine for various ailments.

Text regarding the Forest Wine's effects on the digestive system.

Text regarding the Forest Wine's effects on the nervous system.

Text regarding the Forest Wine's effects on the respiratory system.

Text regarding the Forest Wine's effects on the circulatory system.

Text regarding the Forest Wine's effects on the reproductive system.

Text regarding the Forest Wine's effects on the skin.

Text regarding the Forest Wine's effects on the overall health.

PROJETS DE LOIS.

BILL.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

Acte pour abolir le port sur les papiers-nouvelles publiés dans la province du Canada.

un peu de beurre frais.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

Text describing the process of making butter and its quality.

publiés dans les journaux de Melbourne.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Text regarding news from Melbourne and the mining industry.

Agriculture.

M. l'Éditeur.

Text regarding agricultural news and the Stilton cheese.

Text regarding agricultural news and the Stilton cheese.

Text regarding agricultural news and the Stilton cheese.

Text regarding agricultural news and the Stilton cheese.

Text regarding agricultural news and the Stilton cheese.

Californie.

Text regarding news from California and the mining industry.

Text regarding news from California and the mining industry.

Text regarding news from California and the mining industry.

Text regarding news from California and the mining industry.

Text regarding news from California and the mining industry.

Text regarding news from California and the mining industry.

Australie.

Text regarding news from Australia and the mining industry.

Text regarding news from Australia and the mining industry.

M. Isaac C. Woods, n'était décidé à employer sur-le-champ un moyen héroïque pour sauvegarder les droits de tous les créanciers: il s'était présenté en cour pour réclamer le bénéfice de la loi sur les insolvable. Mais tout en se décidant à cette triste démarche, M. Woods exprimait l'espoir de se trouver en mesure de faire face, avec le temps, à toutes les réclamations. L'état de situation qu'il présentait était en effet d'une nature assez rassurante: il accusait un passif de \$1,826,717, tandis que l'actif s'élevait à \$1,814,285. Toute la question est de savoir si les valeurs de l'actif n'auront point, par suites des circonstances, subi une forte dépréciation.

Les mesures prises par M. Woods se poursuivaient sans entraves apparentes; il n'en était pas de même de celles qui prenaient Robinson et Co., de la Banque d'épargne, ni le Dr. Wright du Miners' Exchange Bank. On les accusait l'un et l'autre d'avoir voulu s'échapper de San Francisco, en emportant des valeurs considérables: ce bruit avait causé une émotion assez vive qui avait même amené quelques désordres.

Quant aux autres maisons de banque qui ne s'étaient point ressenties du premier choc, telles que Lucas Turner et Co., Palmer Cook et Co., B. Davidson et Co., Drexel father et Church, Talland et Wilde, Sanders et Brennan, on ne concevait pas la moindre inquiétude à leur égard.

Du reste, le retour des pluies semblait contrebalancer l'effet des sinistres financiers, et les gens qui ne s'obstinent point à voir l'avenir sous de sombres couleurs affirmaient que le commerce ne tarderait pas à se trouver dans une position favorable.

On n'avait pas fait grand chose dans la semaine qui venait de s'écouler; la plupart des articles étaient dans le plus grand calme; mais, dit l'Ata California, "la certitude que des pluies abondantes tombent dans les montagnes a suffi pour bannir la tristesse occasionnée par les facilités. Les derniers jours ont fait faire un pas immense à tout le pays!" Heureuse contrée où l'on fait si bon marché des catastrophes et où l'on compte les richesses que l'avenir vous promet, pour oublier si vite celles que le passé, nous pourrions presque dire le présent nous enlève! Ajoutons toutefois comme post-scriptum et peut-être aussi comme correctif que le journal californien écrivait ce paragraphe pour l'adresser aux États de l'Atlantique.

Pour sortir de la finance et entrer dans la politique, disons qu'un bill d'une haute importance avait été présenté le 27 février à la législature californienne et envoyé à l'impression, malgré une opposition des plus vives: il ne s'agit de rien moins que de former de la partie méridionale de la Californie, un nouvel État qui prendrait le nom de Columbia et dans lequel seraient compris les comtés actuels de Santa-Cruz, Santa Clara, Tuolumne et Calaveras. Ce nouvel État se chargerait, bien entendu, d'une portion de la dette de la Californie.

Une mesure pareille est évidemment un empiètement sur les privilèges du Congrès; mais les orateurs qui l'ont soutenue ont fait assez bon marché de l'objection: les Californiens ont dit, doivent faire leurs affaires eux-mêmes; car il y a urgence et le congrès est trop loin pour qu'on ait le temps d'attendre son bon plaisir.

Le Herald de San Francisco annonce que le colonel Walker, le héros de la Basse Californie, a obtenu du gouvernement de Nicaragua une concession de cinquante deux mille acres de terre et qu'il compte aller y commencer prochainement des travaux de colonisation avec un premier détachement de cent cinquante hommes. L'Evening Post de cette ville avait déjà fait part de ce projet à ses lecteurs.—Progrès

Cause probable de la Mort du Czar.

Le Journal des Débats donne les détails suivants au sujet de la maladie qui a déterminé la mort du czar:

"L'Empereur Nicolas n'est pas mort subitement; il était malade depuis une douzaine de jours lorsqu'il a succombé le 2 mars. Nous avons sous les yeux des lettres de Saint-Petersbourg du 19 février qui rendent compte de son état. Cet état avait déjà quelque gravité, puisque l'empereur gardait le lit, où il était retenu par la volonté de son premier médecin, M. Mandt. L'impératrice aussi était malade et ne quittait pas le lit. Et comme les appartements occupés par l'empereur et l'impératrice sont situés l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage du palais, ils n'avaient aucune communication directe et ne se voyaient pas. L'empereur, cependant, a dû faire appeler l'impératrice, car nous savons, par une dépêche télégraphique, qu'avant de mourir il avait répété autour de lui les membres de sa famille présents à St.-Petersbourg pour leur donner sa bénédiction.

"Nos correspondants attribuent à un refroidissement la maladie de l'empereur. Malgré l'intensité du froid, il avait continué de se livrer à ses exercices accoutumés. Il voulait tout voir par lui-même et dans le plus grand détail; il visitait les soldats dans leurs casernes; il passait de longues et fréquentes revues, oubliant les précautions et les ménagements que son âge demandait sous un pareil climat et dans une saison si rigoureuse. A toutes les observations que lui faisaient ses enfants et ses plus dévoués serviteurs, il répondait qu'il avait bien autre chose à faire que de soigner sa santé. Il s'en occupait cependant depuis plus d'une année, et s'en inquiétait quelquefois. Il disait qu'il avait atteint et même dépassé le nombre des années que Dieu accorde à ceux de sa race, et que sa fin n'était pas éloignée. Il se traitait par des procédés à lui; il avait exigé que son médecin le soignât à un régime qui pût le préserver de l'embouppement, qu'il redoutait singulièrement. Quel changement s'est opéré dans son état depuis le 19 février? On dit qu'il est survenu une attaque d'apoplexie ou une paralysie du poumon. C'est un accident que le docteur Mandt n'avait pas prévu, car le 19 il n'avait encore conçu aucune alarme et son langage était des plus rassurants. L'empereur Nicolas était affaibli par des attaques de goutte, et dans les commotions de son indisposition il en avait senti quelques atteintes."

JOURNAL DES CULTIVATEURS.—Le et après le 1er mai 1855, le prix de ce journal sera de deux shillings et six deniers, par année. Nous ne faisons aucun changement dans la forme du journal, et nous ferons de grands efforts pour augmenter son efficacité, et nous donnerons de temps à autre des illustrations sur tous les sujets qui pourront ajouter à la valeur du ouvrage qui sera, comme jusqu'ici, en un volume in-quarto, formant une bibliothèque de connaissance agricole et une référence à un prix extraordinairement bas. Nous espérons que la longue liste de nos souscripteurs augmentera, et nous espérons que nos amis de la campagne et les officiers des sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada, feront leurs efforts et nous fourniront de nouvelles listes de souscripteurs dans leurs localités respectives, assés tôt que possible, afin que nos arrangements pour la publication du nouveau volume puissent se compléter, et que les nouveaux souscripteurs reçoivent le journal à leur ordre.

Un grand nombre de souscriptions sont expirées

au 1er janvier. Nous n'avons pas encore discontinué de leur envoyer leurs copies, mais nous le ferons si on ne nous envoie pas le montant. Nous envoyons à de tels souscripteurs le présent numéro dans des enveloppes blanches.

Aimé Desllets,..... Redacteur. W. H. Rowen,..... Propriétaire.

L'ÈRE NOUVELLE.



TROIS-RIVIÈRES, LUNDI 2 AVRIL 1855.

Notre voisin de l'Inquirer saura que nous ne copions point ses Extras. Son accusation n'est basée que sur la jalousie, et elle est aussi basse et méprisante que celle qui se l'est permise; il faut avoir ces qualités pour en agir ainsi sans savoir. Nous prions aussi bien que notre confrère nos déjeûnés télégraphiques, et la ligne que nous favorisons n'est pas moins ponctuelle que celle qu'il encourage lui-même. Nous avions nos nouvelles d'Europe en mains, vendredi, et nous étions à les traduire quand son Extra est sorti dans la soirée; nous en avons donné un résumé avant lui dans l'après-midi.—Tâchez d'être plus généreux, confrère, et de savoir ce que vous dites avant de dire ce que vous ne savez pas. Vos abonnés de la ville ont bien tort de vous payer 10s. par année pour les nouvelles que vous leur donnez en Extra, quand nous les leur fournissons pour rien. Nous ne sommes point jaloux de vous, ayez soin de ne pas l'être de nous.

Travaux de la Chambre.

Nous continuons notre revue. Le Bill du Conseil Législatif est passé à sa seconde lecture presque à l'unanimité; quatre seulement ont voté contre. Voilà qui prouve, n'en déplaise à la mauvaise foi des organes de Québec, que les démocrates sont moins animés des préjugés de parti qu'ils le sont eux-mêmes.

On dit dans la capitale que quelque hon. membre du Conseil a l'intention de proposer à la Chambre haute la réprobation du vote de la chambre basse sur la question du siège du gouvernement. Ce vote est vu d'un œil mauvais coup d'œil de la population du Bas-Canada. Une partie de la presse ministérielle même l'a condamné; le Caducien et la Patrie ne peuvent s'expliquer pourquoi les membres du district de Québec ont voté à l'exception de deux, MM. Thibodeau et Le Boutillier, contre leurs propres intérêts. Pauvres organes, vos gens ne font pas toujours à votre goût! Il a dû vous en coûter de les répudier aussi publiquement!—Le district des Trois-Rivières a aussi un homme qui a trahi les intérêts de ses constituants dans cette circonstance; nous ne le nommons pas, mais c'est un adepte de M. Cauchon et la ville le connaît. Le jour des vengeances arrivera.

Du Bill municipal nous avons déjà parlé, et nous l'avons fait connaître sous toutes ses faces. En comité de toute la chambre il devra subir des amendements si l'on veut qu'il rencontre bien l'opinion publique. Plusieurs comités se sont prononcés contre les conseils de paroisse, et le peuple veut surtout que les jurés soient indemnisés par le gouvernement et non par les municipalités. Ce n'est qu'à cette condition que la représentation Bas-Canadienne a consenti à la seconde lecture du bill; M. Drummond en a fait la promesse à plusieurs reprises, et le gouvernement est lié de manière à ne plus pouvoir la fouler aux pieds sans manquer à un engagement solennel. Le point est gagné et c'est aux démocrates que le peuple en devra l'obtention.

Nous donnons ici la série d'amendements que proposera M. le Dr. Fortier, du comté de Nicolet, en comité général de la chambre. Ce comté ne veut point des cours établies par le bill; il préfère les cours de comté que propose le député de Rouville, M. Poulin. Nous verrons ce que c'est plus tard; disons en attendant que le principe en est bon, et que si son plan est adopté les cours de commissaires, dont on se plaint tant partout, devront disparaître. Voici les amendements du Dr. Fortier; le public en fera ses appréciations:—

1er.—De réorganiser les conseils de comté, et retrancher dans le susdit bill les conseils de paroisse.

2me.—De répartir les frais et dépenses pour les chemins et routes, ad valorem et non d'après le front de la propriété.

3me.—D'obliger les seigneurs et les propriétaires de township ou partie de township à faire les chemins de front sur leurs terres occupées ou non occupées d'après le quantum des autres propriétaires des frais, dépenses, déboursés et travaux pour l'ouverture et l'entretien des chemins et routes.

4me.—D'être loisible aux conseils de renvoyer les requêtes présentées pour ouverture de chemins ou routes, construction ou réparation de ponts publics au surintendant qui devra visiter les lieux, entendre les parties et faire rapport par procès-verbal au conseil, au lieu de ce qui est pourvu par le 47e clause du dit bill à ce sujet.

5me.—Remédier aux moyens mis en usage quelques fois, pour empêcher et obstruer l'ouverture des chemins ou routes en contrainant sur leur voie, par malice ou opposition, des bâisses ou clôtures.

6me.—Retrancher du susdit bill tout ce qui concerne la manière d'agir ou de faire des conseils municipaux.

7me.—Laisser aux conseils municipaux la liberté de faire et passer les règles et règlements suivant le besoin et l'utilité de chaque localité.

8me.—De ne pas donner d'emploi au surintendant, mais faire tomber le tout sous le ressort et contrôle du secrétaire-trésorier, pour diminuer les dépenses.

9me.—De donner au conseil le pouvoir, dans certains cas, d'assigner des témoins, et les assementer, lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

10me.—De ne pas obliger les conseils de publier leurs règlements en langue française et anglaise, et de pouvoir par le gouvernement provincial et non par la municipalité aux frais et dépenses de la construction de bâisses pour le bureau d'enregistrement.

11me.—De supprimer les cours de paroisse, et celle mentionnées dans le dit bill des municipalités et des chemins et établir celle proposées par le bill présenté dans la session actuelle de cette chambre par le député du comté de Rouville.

Une autre question dont la chambre s'est occupée a été la proposition de M. Brown pour fixer à une époque certaine la réunion du parlement, (au premier jeudi de février de chaque année.) Nous considérons qu'il n'y avait rien que de sage dans cette proposition; mais l'influence ministérielle a prévalu dans la chambre, et la bonne chose a été rejetée par un vote de 48 contre 37. Nous en sommes fâché. Une telle mesure aurait eu l'effet de remédier à bien des abus que se permettent trop souvent nos administrateurs du jour. Elle aurait empêché les ministres, comme dit un confrère, de se jouer de la Constitution qui exige une session par année, et elle aurait prévenu le gaspillage des deniers publics qu'on se permet de dépenser sans appropriation, comme on a fait l'an dernier, en même temps qu'elle aurait assuré que les comptes publics auraient pu être présentés et mis devant la chambre de bonne heure à chaque session.

Nous voudrions qu'on revint sur ses pas à propos de cette question, et qu'on limitât même la durée des sessions pour empêcher les débats inutiles. Les vrais représentants, ceux qui ne spéculent pas sur leurs six pistres par jour, trouveraient bien le moyen d'arrêter les trop grands parleurs. En deux mois, sous un tel système, la chambre pourrait montrer autant d'ouvrage qu'elle n'en fait en quatre sous le régime actuel. Les ministres pourraient avoir leurs mesures toutes prêtes dès l'ouverture des chambres, et tout en épargnant les deniers de la province, ils s'épargneraient à eux-mêmes bien des heures de désagrément, bien des jours de malaise et bien des mois de trouble. Nous ne comprenons pas pourquoi ils ne le veulent pas.

(A Continuer.)

— On nous a passé le rapport suivant de l'Inspecteur d'Écoles du comté de St.-Maurice, nous priant de lui donner publicité. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous espérons que ce sera mettre un terme à la difficulté qui s'est élevée entre Monsgr. l'Évêque et les commissaires d'École.—L'Inspecteur se déclare satisfait; ses suggestions seraient certainement pour l'avantage public, mais pour les mettre à exécution, il faut que tous ceux qui sont arriérés dans leurs cotisations se hâtent de payer leurs arriérés. Les commissaires nous assurent qu'avec cela ils pourront facilement se rendre à ses desirs. Voici ce rapport:—

Trois-Rivières, 28 mars 1855.

BUREAU DES COMMISSAIRES D'ÉCOLE de la ville des Trois-Rivières.

RAPPORT de Petrus Hubert, Ecuyer, Inspecteur d'École pour le Comté de St.-Maurice.

Nous avons les 27 et 28 mars 1855, visité les écoles des Frères et celles de Mr. Scannell et de Delle. Dupont; ces écoles sont toujours bien tenues, et bien fréquentées et donnent de la satisfaction.

Il serait à désirer que la Corporation fournît un jeu de cartes géographiques aux écoles de M. Scannell et de Delle. Dupont. Chez Delle. Dupont il faudrait des livres, du papier, des ardoises, une planche noire et un banc de plus pour les enfants.

Nous avons vu les comptes du Bureau, ils sont tenus en bon ordre. Une augmentation de salaires aux Instituteurs etc. serait très-bien reçue et une nouvelle cotisation haussée ainsi que l'autorise la loi, serait une démarche dé-irée et avantageuse.

(Signé) PETRUS HUBERT, Inspecteur d'École.

Vraie copie A. L. DESAULNIERS, Sec. Trésorier.

COURSES.—Une course au trot a lieu sur la rivière Bécannon, vendredi après midi, entre le Carillon de M. Mayrand et le Castor de M. Alex. Décoteau, de cette ville. Le pari était de \$50 de part et d'autre, et M. Mayrand donnait 1½ arpent sur le mille à M. Décoteau. Castor a été le vainqueur; sur le premier mille Carillon n'a pu lui gagner qu'un arpent et un quart, et sur le second qu'un quart d'arpent.

On parle d'une gageure de £100 pour une course au Selky en juin, à Montréal, mille pour mille, entre les deux chevaux: Le pari a été proposé par un marchand de cette ville et M. Mayrand paraît l'avoir accepté.

ERRERS DE TIPOGRAPHIE.—Il arrive souvent de ces erreurs qui passent inaperçues sous les yeux de l'éditeur en corrigeant ses épreuves, mais il est rare qu'elles donnent un sens quelconque. Dans notre dernière feuille il s'en est glissé une que nous croyons devoir relever pour sa beauté et sa richesse. L'impression du journal était avancée quand nous avons pu la corriger. Nous voulions dire, en parlant du Bill de Milice, que c'était une loi "faite pour créer des places et du patronage." Un de nos gamins de case qui connaît sans doute déjà ce que c'est que les montons politiques, nous a fait dire tout bonnement que c'est une loi faite pour créer des places et du patronage! Pas mauvais, la! Celui qui nous a mis chomots pour charriots dans le rapport télégraphique des nouvelles d'Europe, n'a pas eu autant de bonheur.

— Le peuple anglais nous semble avoir perdu de sa grandeur d'âme; aux temps de sa gloire militaire on ne l'a point vu se réjouir du malheur des ennemis qu'il avait à combattre, comme il a fait dernièrement en apprenant la mort de l'empereur Nicolas: les réjouissances en pareils cas dénotent de la faiblesse.

THE MUSICAL WORLD.—Le propriétaire de cette magnifique publication musicale, à New-York, est assez galant pour offrir à ses souscripteurs des avantages, en gravures, musique, etc, qui les remboursent d'au-delà du prix d'abonnement qu'ils lui paient.—Voyez son annonce.

— Nous sommes en plein hiver au 2 d'avril; de toute la saison nous n'avons pas eu de tempête de neige et de vent aussi forte que celle qui nous a surpris hier soir et qui dure encore avec la plus grande fureur cette après midi.

PARLEMENT PROVINCIAL.

PROCÉDÉS DE LA CHAMBRE.

MERCREDI 28 mars.

M. MacKenzie propose une adresse pour les noms de toutes les personnes qui ont été nommées à aucun office d'émolument en Canada depuis un an, sans compter les maîtres de poste dont les revenus sont adoussés de £20; elle est accordée sur division.

Sur motion de M. Powell une adresse est votée pour faire rapport de toutes les terres vendues dans le comté de Renfrew par l'agent de la couronne depuis le 1er janvier 1852.

Sur motion de M. Papin, une adresse est votée pour copie des comptes en détail faits par l'officier-rapporteur pour le comté de l'Assomption, pour l'élection de 1854, et aussi par les comptes faits par l'officier-rapporteur pour le comté de Leinster pour l'élection de 1851, avec copie de toutes lettres échangées entre le gouvernement et les officiers-rapporteurs.

M. Holton introduit un bill pour amender et étendre les dispositions de l'acte XVI. Vict, chap. 191.

La motion de M. Doion, de Montréal, pour prendre en considération certaines résolutions relatives à des mesures pour l'arrangement des passagers à travers cette province, étant appelée;

M. Drummond dit que le projet était sous la con-dération du gouvernement qui se propose de prendre des arrangements pour le bien-être de ces passagers, et la motion fut remise.

M. Macdonald de Glengary demanda au ministre s'il était vrai qu'une proposition a été soumise par les autorités impériales pour la levée d'un ou plusieurs régiments en Canada pour le service actif ici ou à l'étranger, et si tels régiments seraient commandés en partie par des Officiers subalternes indigènes du Canada, et le reste par des officiers du Royaume-Uni, avec la recommandation d'une gratification de terre à chaque soldat.

Il avait appris que le major Tulloch avait été autorisé à former des corps, et supposait que le gouvernement impérial n'aurait pas pris de telle mesure, sans en conférer avec le gouvernement provincial.

Sir Allan MacNab répond qu'aucune correspondance n'avait eu lieu à ce sujet.

Il croyait que le major Tulloch avait fait une application pour lever ces corps, et il ne savait pas s'il avait reçu aucune réponse. Il patageait les vnes de l'hon. membre que si une proposition était faite par le gouvernement impérial, ce serait à coup sûr par l'intermédiaire du gouvernement provincial.

M. Egan propose un comité pour prendre en considération d'amender l'acte pour l'érection des palais de justice et des prisons dans le Bas-Canada. Le gouvernement prorogé de prendre ce sujet sous sa considération pendant la vacance, et la motion fut retirée.

Sur la motion de l'hon. M. Young il est ordonné que le premier ordre du jour pour le 12 avril, soit que la chambre entre en comité sur certaines résolutions au sujet d'un canal pour joindre le St.-Laurent au lac Champlain.

M. Galt demanda au ministre s'il doit indemniser les gardiens des palais de justice et les crieurs des cours du district de St.-François afin de les placer sur le même pied que les personnes remplissant les mêmes fonctions dans le district des Trois-Rivières, et spécialement s'ils seront rémunérés pour leur service comme crieurs pour les années 1823 à 1846; durant laquelle période aucun salaire ne fut attaché à cet emploi.

M. Drummond dit que le gouvernement avait tous ces salaires sous considération.

M. Lorange introduit un bill pour modifier les lois relatives à l'érection des paroisses de B. C.

JEUDI, 29 mars.

Hier soir, la chambre se divisa sur le bill du Conseil Législatif. Pour 80; contre 4.

Ce soir, après l'expédition des affaires de routine, l'hon. M. Cameron proposa une adresse à Sa Majesté pour enlever les obstacles créés par les statuts du Parlement Impérial, qui empêchent les membres de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans cette province, de s'assembler en synode pour faire des règlements pour leur propre gouvernement. MM. Brown, Christie et MacKenzie s'opposèrent à cette adresse, et MM. Gamble, Felton, Ferris, Hicks, Powell, Morrison, de Niagara, et Chauveau la supportèrent. Le débat sur cette adresse se continue à l'envoi du rapport.

VENDREDI 30 mars.

Hier soir, après le départ du rapport, la discussion sur la motion de M. Cameron continua jusqu'à l'ajournement et passa finalement. Pour, 70; contre, 30.

Un comité fut nommé pour une adresse sur cette résolution. M. Cameron rapporte la dite adresse qui fut lue deux fois. M. Cameron propose que la chambre concurre dans cette adresse, ce qui fut remporté après quelques amendements qui furent perdus.

Sur motion de M. Cameron la motion fut grossoyée et un message fut envoyé au conseil législatif, lui demandant à concourir dans cette adresse. Aujourd'hui après les affaires de routine, M. Whitney proposa un bill pour transférer à la corporation de Montréal tous les droits de propriété et privilèges dont jouissaient les gardiens de la maison d'Industrie dans la cité de Montréal.

M. Felton proposa qu'il soit donné instruction au comité d'enquête contre certains membres de la dernière administration de prendre en détail les témoignages dans cette enquête.

Après une courte conversation, M. Hicks dit que lui et ses amis avaient été traité avec une grande injustice pour des charges vagues accumulées contre eux, sans aucune opportunité. Aujourd'hui, il avait reçu une lettre dans laquelle il était dit que ces charges étaient réduites à 9: le stock du Grand Tronc, le stock du chemin de Port-

land, les lots à bâtir du pont Victoria, le palais de justice de Montréal, la Pointe-Lévi, le palais de justice de Hamilton, le canal du Sault Ste. Marie, les débentures de Toronto et l'emprunt de Montréal, qui pouvaient avoir quelque gravité, et s'il était acquitté par par le comité et vu qu'il n'y avait personne pour les soutenir, il ne pourrait pas avoir la satisfaction de convaincre d'impotence ceux qui avaient porté ces accusations.

MM. Brown, Dorion, Sydney Smith dirent que si ces charges étaient vagues, ce n'était pas la faute du comité, mais celles des renseignements. La motion avait été faite par le solliciteur-général Smith qui était l'accusateur, si quelqu'un devait être taxé comme tel, et le comité avait requis de s'enquérir de toutes les charges qui pourraient être faites contre le ministère.

Après quelque discussion durant laquelle il fut proposé que la chambre requit du comité de faire rapport en trois semaines au lieu d'une, M. Hicks suggéra que toute cette affaire soit laissée au comité, entendant qu'il ferait rapport aussitôt que possible; la motion fut retirée.

Un message est reçu du conseil législatif annonçant qu'il avait concouru dans l'adresse de la chambre.

M. Cayley proposa un comité général pour passer des résolutions pour l'acte des douanes, une erreur s'étant glissée dans la traduction au sujet des sucres bâtards, et un bill fut introduit, lu trois fois et passé suite pour prendre effet le même jour que l'acte des douanes.

NOMINATIONS.

BUREAU DE L'ADJUGANT GENERAL, Québec, 30 Mars, 1855.

ORDRE GENERAL. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur General faire les promotions et nominations suivantes dans la Milice du Canada, savoir:

REGIMENT DE ST. MAURICE. Troisième Bataillon.

Pour être Capitaines:—Lieutenants Elie Leonard Héroux, Petrus Hubert.

Pour être Lieutenants:—Enseignes Theodore Dufresne, Frederick Evarist Milot.

Pour être Enseignes:—François Milot, Gentilhomme, François Desaulniers, do. Godfroy Milot, do. François Bellemare, do. Pour être Champelains: Révérend L. Hercule Dorion.

REGIMENT DE YAMASKA. Deuxième Bataillon.

Pour être Capitaine:—Lieutenant Gabriel Courchène. Pour être Lieutenant:—Enseigne Moïse Raiche. Pour être Enseigne:—Pierre Edouard Vezina, Gentilhomme.

Pour être Adjudant:—Enseigne Pierre Edouard Vezina.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DE L'ASIA.

Par voie Télégraphique.

[Ligne de Montréal.]

HALIFAX, 30 mars 1855.

Le steamer de la malle royale, l'Asia, Capitaine Lott, est arrivé à ce port hier soir, en route pour Boston. Les dates de Liverpool sont de samedi, le 17, une semaine plus récentes que celles apportées par l'Atlantide. Point de détail important pendant la semaine. L'attention publique était généralement concentrée sur les délibérations de la conférence de Vienne, qui fut inaugurée le 15 mars.

Les espérances et les craintes étaient à peu près égales quand aux probabilités de Paix résultant de cette conférence.

La nouvelle la plus importante du siège de la guerre est que les alliés ont recommencé leur feu contre Sébastopol, et avec grand succès.

Le comité Roebuck continuait encore son enquête sur la conduite de la guerre.

On interprète comme une démonstration guerrière un manifeste du Gar de la Russie à son armée.

CEREALES.—Prix fermes et un peu en hausse. Bled d'Inle, quotté aux prix précédents.

AUTRES NOUVELLES PAR L'ASIA.

L'Asia est parti de Southampton, mercredi le 14, avec 30 passagers.

Voici le manifeste d'Alexandre II à son armée, daté de St.-Petersbourg:—

"Vallants guerriers, fidèles défenseurs de l'Eglise, du Trône et de la Patrie,

"Il a plu à Dieu Tout-puissant d'appesantir sa main sur nous et de nous affliger de la manière la plus sensible; nous avons perdu notre père et bienfaiteur commun. C'est au plus fort de ses soucis bienveillants pour ses armées que l'Empereur Nicolas Paulovitch, notre bien-aimé père, a dû passer de cette vie à l'éternité. Ses derniers mots ont été: "Je remercie mes glorieux et loyaux Gardes qui, en 1825, ont sauvé la Russie, et je remercie aussi mon armée et ma flotte bien-aimées, le prie Dieu de leur conserver le courage et l'esprit par lesquels elles se sont distinguées sous moi. Tant que cet esprit se montrera en elles, la tranquillité de la Russie est assurée au dedans comme au dehors. J'aime mes soldats comme mes propres enfants, et j'ai fait tout en moi pour leur rendre leur condition meilleure; si je n'ai pas entièrement réussi, ce n'a pas été faute de le vouloir, mais bien parcequ'il m'a été impossible d'aviser à rien de mieux ou de faire plus."

"Puissent ces paroles admirables rester gravées dans vos cœurs, soldats, comme une preuve de son sincère amour pour vous, amour qu'il vous a témoigné au plus haut degré, et qu'elles soient un gage de votre dévouement pour nous et pour la Russie.

"Signé ALEXANDRE."

Par un postscriptum Alexandre présente aux Gardes l'insigne porté par feu l'Empereur, et ses initiales devront être portées sur leurs accoutrements. Le manifeste se termine ainsi:—

"Que la mémoire sacrée de Nicolas survive dans ses rangs comme un terreux pour l'ennemi, et sur la gloire de la Russie."

Il circule différentes rumeurs sur l'empereur Nicolas. Suivant les rapports anciens il aurait avisé Alexandre de faire la paix même s'il fallait perdre l'influence russe sur la Mer Noire; que lui Nicolas, en prendrait l'assurance, comme il n'avait jamais été à la possibilité d'une alliance entre les Anglais et Français; et il lui aurait dit de plus qu'il était de son devoir de tacher de séparer la France de l'Angleterre, et de réunir la Russie à l'Autriche et à la Prusse. Nicolas aurait ajouté qu'il avait peut-être poussé trop loin son orgueil, mais que Dieu l'avait humilié.

Le version russe dit:—Nicolas a passé ses derniers moments dans les consolations de la religion. Après avoir dit adieu à tous les membres de sa famille, individuellement, il aurait dit à l'impératrice: recommandez à votre frère Fédor, roi de Prusse, de rester attaché à la Russie, et de ne jamais oublier la politique de son père.

Tout cela a probablement été manufacturé pour le marché anglais.

Le comité d'enquête sur l'état de l'armée devant Sébastopol, a siégé pendant dix jours. Le comte de Lut-

can, Kinlocke, officier du Commissariat, et J. McDonald, administrateur du London Times Fund, avaient été examinés et leur évidence a confirmé les plus mauvais rapports de maladministration.

Le Fonds Patriotique se monte à plus d'un million sterling.

Le "Great Republic" était arrivé au quai de Londres. Le bassin a été assez vaste pour l'admettre.

SEBASTOPOL.—Affaire de la nuit du 23 fév.—Les rapports disent que les français ont pris deux redoutes russes, mais que les trouvant intenable à cause du feu meurtrier des batteries russes, ils les ont fait sauter avec une perte de 100 tués et 300 blessés.

Le 6, les alliés mirent le feu à la ville de Kanoscha au moyen de fusées.

Deux officiers russes étaient passés aux Anglais. On entretient encore quelques espérances pour le paix.

La Banque a accepté la garantie pour un prêt d'un demi-million sterling.

Les affaires commerciales ont pris un tour plus favorable. L'or augmente mais la dernière proposition de nouveau Chancelier de l'Echiquier pour un emprunt, et le résultat de la conférence de Vienne étaient encore incertains.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

En Belgique la crise ministérielle continue.

ESPAGNE.—Des correspondances de Madrid donnent les détails d'une conspiration récente à Cuba. Des dépêches confidentielles ont été reçues du gén. Concha par le gouvernement.

On doute encore du voyage en Crimée de l'Empereur des français. Les préparatifs de guerre se font avec activité, et des ordres ont été donnés de préparer des transports à Toulon pour 50,000 hommes et 8,000 chevaux.

Le gén. Weddell, l'envoyé prussien, est retourné à Paris. Le Moniteur contredit la colonnie qui avait circulé contre le gen. Focoy qu'il était en correspondance avec l'ennemi.

THE MUSICAL WORLD, POUR 1855.

TERMES; invariablement payables d'avance. Deux copies. Cinq.

Le choix de deux des portraits musicaux suivants, gravés sur acier, profondément férés à un rouleau, destinés à être le commencement d'une galerie de portraits musicaux qui devront être suspendus autour du piano de chaque famille.

- 1. Henriette Sontag 5. Litz
2. Bethoven 6. Schamans
3. Webber 7. Schubert
4. Mandelsohn 8. Wallace.

Parmi ces portraits, celui de la regretée Sontag est d'un fini remarquable et mérite une recommandation toute particulière.

Chaque souscripteur de \$3 en expédiant sa souscription par la poste voudra bien dire quels sont les deux portraits qu'il choisit.

Quand aux personnes qui souscrivent par club, ou qui souscrivent par des agents et n'envoient pas directement l'argent ici, nous ne pouvons leur offrir le choix que d'un seul portrait, vu la grande modicité du prix.

MUSIQUE NOUVELLE.—Quatre pages par semaine, que l'on peut détacher de la matière à lecture, qui est mise en page séparément et que l'on peut relier à la fin du volume, de manière à former une collection mélangée de pièces pour une, deux, trois et quatre voix; des Polkas, Mazourkas, Valses; musique pour la Guitare, la Flûte, le Violon, la Harpe, musique pour jeunesse, musique sacrée pour la voix, le Mélodion et l'Orgue.

Cette musique coûte annuellement au propriétaire \$17.000 et vaut au moins \$12 pour chaque souscripteur, laissant de côté l'avantage de sa variété et de sa supériorité au moment même où se publie toute musique nouvelle.

LECTURE MUSICALE INSTRUCTIVE.—Embrassant un bulletin hebdomadaire condensé de nouvelles de toutes les parties du monde. Histoires musicales, Biographies, etc., Essais, et Critique Musicale.

LECTURE GENERALE AMUSANTE.—Traductions du français et de l'allemand. Extraits des nouvelles productions périodiques. Aussi écrits originaux intéressants.

Toute personne qui nous enverra une liste de cinq souscripteurs recevra une copie pendant un an, et aura le choix d'une des gravures ci-dessus mentionnées.

Toutes nouvelles souscriptions seront entrées du 1er janvier 1854, mais les portraits qui sont prêts maintenant seront immédiatement expédiés aux premiers souscripteurs.

AUX EDITEURS.—Chaque journal qui donnera deux insertions à cette circulaire et appellera l'attention du public à cet égard par une notice éditoriale, recevra en échange le Musical World pendant un an, et aura le choix de deux portraits, le tout lui sera expédié à la réception d'une copie marquée du papier contenant l'insertion et la notice.

RICHARD STORRS WILLIS, Editeur et propriétaire, 257 Broadway, New-York.

Nouveau Magasin.

Le soussigné vient d'ouvrir à STANFOLD, un Magasin nouveau, et prie tous les habitants des Townships de venir visiter son nouvel établissement.

MARCHANDISES SÈCHES, DE GROCIERIES, DE QUINCAILLERIES, et un fond général de tous les effets qui composent un magasin bien assorti, et qu'il offre en vente aux conditions les plus libérales.

Il achètera aux plus hauts prix tous les effets et Pellerieries que les Habitans auront à vendre.

HORACE LACOURSIÈRE, Stanfold, 22 mars 1855.

CHAPEAUX!

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ 4,250 Chapeaux de Paille FINE POUR DAMES.

Le soussigné ayant eu une chance extraordinaire pour les acheter à grand marché, il y en a une grande partie qui coûtent depuis 5s. jusqu'à 10s. et par le bon marché qu'il a payé pour eux, il les vendra pour 1s. 3d. 2s. 2s. 6d.

O. CHENEVERT, Trois-Rivières 5 mars 1855.

Bureau des Travaux du St. Maurice.

AVIS AUX COMMERCANTS DE BOIS

COMME les Bômes du gouvernement sur le St-Maurice ne peuvent se tendre dans le printemps, qu'à près que la rivière est entièrement détreinte de glaces, ceux qui ont des chantiers sur la principale rivière devront faire attention de ne pas mettre leur bois sur la glace cet hiver pour empêcher qu'il ne descende avec les glaces dans la débâcle.

Pour éviter tout délai dans la descente des bois, assisté que les Bômes seront tendus dans leurs places respectives, un canon de bons hommes sera immédiatement expédié pour en donner avis à tous les établissements sur la rivière.

MADAME ROYER, déjà si bien connue du public des Trois-Rivières, prend la liberté de lui annoncer respectueusement qu'elle vient de réussir à se procurer, pour le PREMIER MAI prochain, de vastes et excellents appartements dans les BATISSES NEUVES DE HART, encoignure des rues du Platon et Notre-Dame.

La situation se trouve dans le centre des affaires et à peu de distance des Bureaux Publics.

Mme. Royer donnera toute son attention au bien-être de ses Pensionnaires, et comme ses appartements seront bien aérés et des plus confortables, et ses prix modérés, elle se flâte que son établissement donnera satisfaction à tout ceux qui voudront bien l'honorer.

Les Pensionnaires auront accès à la galerie du toit.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

FRS. DANSLVA, Seul agent et proc. de Dame Genevieve Burns et Julie Burns, seules héritières.

A VENDRE OU A LOUER.

A LOUER.

La maison dans la rue Notre-Dame ci-devant occupée par Demille, Lanigan, comme Modiste; avec ses dépendances, tel que: Hangard, Etable, Remise, etc., etc.

Adressez à JOHN RYAN, 24 Trois-Rivières, 5 mars 1855.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE magnifique Maison de brique, maintenant en construction dans la rue Alexandra.

S'adresser au soussigné propriétaire, CHARLES HUGHES.

ROSE BROOK FARM;

A environ 3 milles de la ville, une superbe résidence de campagne, dans la route des Forges St-Maurice, contenant 3 arpents de front sur 38 de profondeur, et bornée par la rivière St. Maurice, avec plusieurs mille cordes de bois franc et autre, et 35 arpents de terre en pleine culture; il y a dessus construit un joli Cottage, des Etables, Granges, Remises, etc., etc., et un jeune Verger planté l'automne dernier.

Aussi, tout le roulant, si on le requiert, des meilleures races de chevaux, vaches, moutons, cochons, et une collection choisie de volailles; des instruments aratoires, etc., etc., et 200 cordes de bois coupées sur les lieux.

Un superbe LOT de TERRE, environ 2 arpents sur 39, adjoignant l'autre, également bien boisé, et 8 arpents prêts à être cultivés.

S'adresser au soussigné, propriétaire, CHARLES HUGHES, Trois-Rivières, 26 mars 1855.—3m.

A LOUER.

UNE FERME sur la Rivière Bécancour dans le Township Stanfold, à une petite distance de la Station du chemin de Fer.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, propriétaire, Dr. JOS. PAINCHAUD, Québec.

Trois-Rivières 22 Mars 1855.—jc.

A VENDRE.

UNE TERRE de deux arpents et demi de large, sur trente de profondeur, située dans la concession de St-Simon, près du moulin, éloignée de l'église d'environ une lieue, avec Maison, Grange, Etable et autres dépendances dessus construites, avec des conditions faciles.

Pour les conditions de la vente, s'adresser à M. JACQUES VIGNEAU, marchand, ou au soussigné, ISAIE HÉON, Demeurant tous deux à St.-Grégoire.

St.-Grégoire, 19 Fév. 1855.

A LOUER.

Cette jolie cote en briques situé dans la rue St.-Bonaventure.

Possession 1er Mai 1855. S'adresser au propriétaire, A. B. CRESSÉ, Ecr. ou au DR. BADEAUX, Trois-Rivières 8 Février 1855.

A VENDRE.

La superbe Maison à deux étages située dans le centre du village de Nicolet, à quelques pas de l'église et du collège, maintenant occupée par M. Chs. Cressé, comme maison de commerce.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné à Nicolet. SÉVÈRE BEAUCHEMIN, 22 janv. 1855.

A LOUER.

UN Suberbe Beau Logement adessus du magasin du Soussigné. S'adresser au soussigné, O. CHENEVERT, Trois-Rivières, 26 Novembre 1854.

A Louer,

UNE superbe maison de campagne située de l'autre côté du Pont St-Maurice près de chez Ed. Normand; à prendre possession au premier de Mai.

Pour les conditions s'adresser à F. E. NORMAND, Trois-Rivières, 22 février 1855.

A VENDRE,

PAR LE SOUSSIGNÉ, UN TIERS dans chacun des vapeurs remarquables si bien connus du public, St.-Roch et St.-Maurice avec tous les gréments nécessaires à leur ligne et prêts à embarquer aux premières navigations, à des conditions très libérales.

Pour les conditions s'adresser à EDOUARD NORMAND, Trois-Rivières 22 février 1855. — 3 m. Le Journal de Québec Le Canadien et le Morning Chronicle sont priés de publier cette annonce durant un mois.

A Louer.

L'OFFICE actuellement occupé par Wm. McDougall, Ecuyer, avocat. S'adresser à H. LOR, Trois-Rivières, 15 fév. 1855.

A VENDRE.

UNE superbe terre située à une vingtaine d'arpents de l'église de Ste.-Genevieve de Batiscan.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire, HORACE LACOURSIÈRE, Bécancour, 7 Décembre 1854.

A VENDRE,

PAR le soussigné plusieurs CENTAINES de MINOTS de Blé d'Inde, Pois, etc., à des prix raisonnables. CAPT. JOS. DUVAL, Nicolet, 5 fév. 1855.

ADRESSES D'AFFAIRES.

Bureau d'Avocat

ET DE CONSULTATION, TROIS-RIVIERES. AIMÉ DÉSILETS.

Wm. McDOUGALL, AVOCAT. Trois-Rivières, 20 juillet 1853.

J. N. BUREAU, AVOCAT,

RUE ST-JOSEPH. Trois-Rivières, 20 juillet 1853.

J. B. RICHARD, Arpenteur Provincial,

RUE BONAVENTURE, PRÈS DE LA CATHÉDRALE EN CONSTRUCTION. Trois-Rivières 25 Nov. 1854.

AVIS.

UN lot de FER et trois tonneaux contenant de la MELASSE restés non réclamés dans le Hangard du soussigné depuis la saison dernière.

Le propriétaire veut obtenir ces effets, en prouvant la propriété et en payant les charges. GEORGE A. GOUIN, Agent de Steamboats, j. l. m. Trois-Rivières, 15 mars 1855.

Attention.

Le soussigné informe respectueusement messieurs les Seigneurs et autres Propriétaires de Moulins dans le District des Trois-Rivières, qu'il est prêt à entreprendre toutes réparations, améliorations ou constructions neuves de moulins, d'après les plans des moulins des Illinois et du Missouri, si avantageusement connus pour faire la vraie première qualité de fleur.

Ses services sont offerts à tous ceux qui voudront bien profiter des grands avantages de ces améliorations, et il leur promet, tout en en demandant des preuves, qu'ils seront satisfaits des bénéfices qu'ils en retireront.

On n'a qu'à s'adresser à ce Bureau, ou à St.-Grégoire, au soussigné. PROSPÈRE SANCHE, Trois-Rivières, 28 Déc 854.

A VENDRE,

PAR LE SOUSSIGNÉ, 20 Boncaults Cassonade, 100 Tonnes Melasse, 25 Quarts Sirops, 200 Boîtes Savon, 150 do Chandelles, 300 Quarts Lard Mess, 1000 Quarts Fleur, 50 Sac Ris, 100 Quarts Harengs, 150 do Morue, 300 Boites Thé assorti.

O. CHENEVERT, Trois-Rivières 25 Janvier 1855.

AVIS.

LA SOUSSIGNÉE OFFRE EN VENTE A SA BRASSERIE, Rue Notre-Dame, DE LA BIÈRE de la meilleure qualité en quarts et en bouteilles.

Atts:—De la Malt et du Houblon. M. ANDERSON, Trois-Rivières, 4 Nov. 1854.

BLED! BLED!

A VENDRE, 400 MINOTS de blé net, première qualité. OLIVIER DUVAL, Banlieue, Trois-Rivières 22 février 1855.

BISCUITS.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ, 100 Sacs gros Biscuits. O. CHENEVERT, Trois-Rivières, 15 fév. 1855.

Pelleteries a Bon Marche.

Le soussigné s'est décidé de vendre tous les articles de Pelleteries connus, SURTOUITS en Astrakhan (chien de mer), Loup Marin, Capots de Robe, CASQUES en Vison, Loutre, Peaux d'Agneau de Russie, Astrakhan, Nutria, etc.

VICTORINES, En Vison, Petit Gris, BOAS, GANTS, MITAINES, AU PRIX COUTANT.

Il paye les plus hauts prix POUR ARGENT COMPTANT pour des Visons, Loutres, Lix, Pékan, Ours, etc. C. BALCER, Pelletier, Trois-Rivières, 25 janv. 1855.

BLE D'INDE, POIS, ETC.

A VENDRE, PAR le soussigné plusieurs CENTAINES de MINOTS de Blé d'Inde, Pois, etc., à des prix raisonnables. CAPT. JOS. DUVAL, Nicolet, 5 fév. 1855.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE.



A l'Enseigne du Godendard.

Le soussigné, se trouvant obligé de disposer d'hui le premier mai prochain, de tout son fonds de magasin d'une valeur de \$9,700, suivant inventaire, informe ses amis et le public en général qu'il vendra, AUX PRIX COUTANTS,

Toutes ses marchandises qui consistent en: Draps noirs et de couleur; Casimir caraté et de couleur; Sainet; Whitey; Couburg de couleurs assorties; Mousseline de laine; Indiennes; Gants; Coutil; Coton barré; Schâles et chappes; Flanelle; Etouffe; Drill, etc., etc., etc.

Ferronneries:

Serrures de porte d'1 à 10 eblins; Couplets pour Chassias et autres; Clanches de portes en cuivre; Do. en fer, de 6d. à 4s. 6l.; Tarettes de Chassias; Couteaux de table, de 3s. 9d. à 12s. 6d. la douz.; Do. de poche, de 3d. à 5s.

Egouines de tous prix; Tarettes, etc. etc. etc. Fer-en-Barre; Caststeel; Charbon de New-Castle.

Chaussures:

Bottes de veau français; Souliers de cuir à patente, pour Dames; Bottines de prunelle; Do. en Veau; Avec un assortiment complet de Chaussures d'enfants.

Groceries:

Thé; Café; Riz; Cassonade; Melasse; Chandelle; Savon; etc., etc., etc.

Peintures:

Blanc-de-plomb, en quintal; Peinture rouge, jaune, verte, bleue; Jaune Chroné; Vert de Paris; Bleu de Prusse; Vermillon; Vitrin, etc. etc. etc. Vitres de toutes grandeurs, Mastique et Huile de Lin.

Comme toutes ces marchandises doivent être vendues sans réserve il n'y aura qu'un SEUL PRIX.

LE TOUT POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT. P. S. Toutes personnes endettées envers le soussigné sont requises d'aller payer immédiatement leurs comptes à L. L. Clair, Ecr. Avocat, seul autorisé à les percevoir.

J. A. OLIVIER, Trois-Rivières, 19 Février 1855.

LOUIS ROBICHON,

Peintre, Doreur, Etc.,

INFORME respectueusement le public, qu'il entend et exécute tout peinture; Pour maisons unies, Faire et letter les Enseignes, Letter toutes espèces d'Inscriptions, Epitaphes, Oorer sur le verre, Imiter le Chêne, Do. le Mahogany, Do. le Noyer noir, Do. le Bois rose, Do. le Bois satin, Peindre et piquer les voitures.

— AUSSI: — Il aura toujours à vendre Couchettes, Commodes, Sofas, Chaises, Cadres, etc.

— DE PLUS: — Un Engin, (Steam Engine) pour l'usage d'une boutique, pour la modique somme de £27 10. Trois-Rivières, 1 Mars 1855.—3m.

NOUVELLES MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER, PETITS PROFITS!! GRANDS DEBITS.

POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT. BEAUDRY & BOUDREAU, reconnus de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur établissement, prennent la liberté d'annoncer à leurs patrons, et au public en général, qu'ils ont en main l'assortiment le plus complet de marchandises d'hiver. Ils se flattent que sous le rapport de la qualité, la variété, la nouveauté, et la modicité de leurs prix, ils ne seront surpassés par aucune maison de cette ville.

Les personnes sont spécialement priées de venir visiter les effets, quand même elles ne vou raient pas acheter. Oeur montrera les marchandises, persuadé qu'elles acheteront quand elles les auront examinées. On fera une déduction libérale en faveur des marchands de la campagne. BEAUDRY & BOUDREAU, Trois-Rivières, 7 Décembre 1854.

Dans la maison de Dame Pacaud, 2me porte du Coin des rues des Forges et Notre Dame.

MAISON DE PENSION.

MDE N. PRATTE pourrait encore recevoir de trois ou quatre PENSIONNAIRES dans sa PENSION PRIVÉE, Rue St.-Antoine. Trois-Rivières, 11 janv. 1855.

Pain à Bon Marché

A vendre par le soussigné la Meilleure FARINE d'AVOINE, (l'article le moins cher sur le marché pour faire le pain) de la manufacture du Moulin Rouge d'Yamachicho.

FORGES RADNOR, Nouvelles Forges - St. Maurice, COMTE DE CHAMPLAIN.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public en général, et aux commerçants en particulier, que leurs FORGES RADNOR, En la paroisse de St. Maurice, Comté de Champlain, District des Trois-Rivières, (Autres que les anciennes Forges St. Maurice) sont maintenant en

PLEINE OPERATION. L'étendue de ces Forges, la qualité supérieure des mines, leur proximité de toutes communications avec les autres points du pays et avec les Etats-Unis, font espérer aux propriétaires un encouragement mérité, d'autant plus qu'ils pourront

Vendre à meilleur Marché que tous autres propriétaires de Fondrières dans le Bas-Canada; ayant tout le Minéral, et autres matériaux de consommation, dans leur établissement et ses environs. Les soussignés peuvent se flatter qu'un établissement de l'étendue du leur, était devenu nécessaire dans le pays; c'est qu'on y peut faire

TOUTES SORTES D'OUVRAGES, EN FER ET EN FONTE, TELS QUE:—Cares de portes et autres ouvertures, (choix très employé dans les villes pour prévenir l'éroulement des bâisses en pierre et en briques, dans les f-us); Poèles ordinaires de toutes espèces et grandeurs; Poèles de cuisine et de fantaisie, sur les meilleurs modèles; Chaudières de toutes sortes; Chaudières à Potasse; Bombes, etc., etc.

ET AUSSI: ROUES pour les CHARS de CHEMIN de FER. TUYAUX pour LE GAZ et pour L'EAU. FRONTS de MAISONS en FONTE, UNIS ou ORNÉS.

La boutique attachée aux Forges est munie de Tours et de Machines à Polir les surfaces. ON Y FAIT A DEMANDE: Toutes sortes de Mouvements pour Moulins, Engins, etc., etc., Bruts ou Polis. Actuellement en Hongrie et à Vendre aux Trois-Rivières sur le Quai des soussignés:

300 Poèles doubles de 3 pieds. 100 " " 2 1/2 " 150 " Simples de 3 " 100 " " 2 1/2 " 200 Chaudières à sucre, Nos. 3, 4, 5. 1,000 Bombes de toutes grandeurs. AVEC un assortiment de Petits Chaudières, de Poèles de cuisine et de fantaisie. S'adresser au bureau des soussignés. A. LARUE & Cie. Trois-Rivières, 18 Nov. 1854.

A VENDRE.

DES magnifiques COFFRE-FORTS (Safes) à l'épreuve du feu. S'adresser à JOHN WHITEFORD, fils. Trois-Rivières, 24 juin 1854.

Nouvel Etablissement

MARCHANDISES NOUVELLES!! LES soussignés prennent la liberté d'annoncer aux citoyens des Trois-Rivières et des environs, qu'ils ont ouvert un MAGASIN sur la Rue du Fleuve, porte voisine de l'HOTEL BERNARD, où ils auront constamment en mains un assortiment de Quincaileries, Epicerie, Provisions, Marchandises-Sèches et Hardes Faites Etc., Etc., Etc.

L'assortiment se compose aussi d'Outils de Menuisiers et Charpentiers et en Fouritures de Maisons, tels que: Serroues à mortaise, Serroues d'armoire, Poignées de porte, Cloches pour portes avec garnitures, Peintures, Vis à bois, Vis à étanchéité, Verroux, Targettes, Crochets de toutes sortes, Annaux pour rideaux et miroirs, Couteaux de table, de poche, à cordonniers et boucherie, Ciseaux grandes et petites, Cadenas, Serroues de coffre, Couteaux à paré, Gouges, Compas, Pinceaux, Niveauux, Equerres de fer et d'acier, Truelles pour maçons et plâtriers, Limes, Tierspoints, Tourne-Vis, Alènes et manches, Manteaux à Vis à patrons, Harthes à bûcher et à écair, Coignés, Cardes à laine, Cardes pour les cheveux et Broses, E-trilles, Têtes de Rouets à patente, Erminettes, Chanteplures d'étain, Balances, Moulins à café, Ficelles, Lignes, Cloux, Broquettes, Pieds de Roi, Papier à enveloppe, papier sablé, etc., etc.

EPICERIES ET PROVISIONS, un assortiment général, pour le Chantiers et à l'usage des Familles. HARDES FAITES, Redingottes, Blouses, Surtouts, Capots, Pantalons et Vestes. Chemises de flanelle Bleue et Rouge. Marchandises-Sèches et d'Etape, Etioffe américaine et du pays, etc., etc.

C. W. SAUNDERS, et Cie. Trois-Rivières, 4 Décembre 1854. A Vendre AU MAGASIN AMERICAIN. 50,000 lbs de Casonade, 4,000 gall. de Molasse, 10,000 Cigars, 4,000 lbs. de Corvide de Mamilla, 3,000 minots de Sel, 3,000 " de Blé d'Inde, 400 quarts de Lard, mass extra, 200 paizes de Couvertes de laine, 100 " " à Cheval, 40 quarts de Sucre blanc (crushed), 12 Machines à couper le foin, de la célèbre manufacture de Ruggles, Nourse, Mason & Cie.

Un grand assortiment de Grosseries, Ferronneries, Quincaileries, Hardes faites, Bottes, etc., etc. Ainsi qu'un assortiment complet de marchandises et effets à l'usage des chantiers et des marchands de bois. C. W. SAUNDERS, et Cie. Trois-Rivières, 4 Décembre 1854.

Sel, Sel.

VENANT d'être reçu et à vendre par les soussignés, 5000 MINOTS DE SEL. C. W. SAUNDERS et Cie. Trois-Rivières, 4 Décembre 1854.

R. R. R. Proclamation importante! GRAND MYSTERE EXPLIQUE!

EN l'an de Notre Seigneur, 1847, en faisant des analyses de chimie, nous avons découvert que par une combinaison de différentes matières végétales, dont il n'avait point été fait usage encore en médecine, nous avions obtenu une composition dont l'effet remarquable devait être de faire disparaître instantanément les plus grandes douleurs, et de les faire cesser immédiatement en l'appliquant aux parties affectées. Bien des douleurs, telles que les spasmes, les points, les irritations, ont été maîtrisées par ce moyen, et le système rétabli à son état normal dans quelques minutes.

Ce remède a été introduit dans le monde, en 1849, sous le nom de RADWAY'S READY RELIEF, (PROMPT REMEDE DE RADWAY.) Des milliers en ont fait usage aux Etats-Unis, et se sont guéris de bien des douleurs et maladies. On s'en sert soit extérieurement, soit intérieurement pris par gouttes, suivant les directions, et personne encore ne s'en est servi sans en retirer quelque bienfait en moins d'un quart d'heure. Que ceux donc qui souffrent de grandes douleurs en fassent l'essai, et en quinze minutes au plus ils se sentiront soulagés et mieux.

Le Prompt Remède de Radway a été le premier et est le seul remède découvert qui ôte instantanément la force des douleurs. Il dégage le système de toutes affections nerveuses, telles que Rhumatismes, Neuralgie, etc.; il est excellent aussi pour les Miasmes. Il est employé avec succès contre les attaques soudaines de

CHOLÉRA, DIARRHÉE, CHOLÉRA MORBUS, PNEUMONIE, DISSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, LES FIÈVRES, L'INFLUENZA. Ces remèdes sont une découverte médicale du siècle actuel. On les prépare d'après une théorie tout-à-fait nouvelle et originale, "pour ôter les douleurs instantanément," et protéger le corps humain contre les attaques soudaines des maladies. Les doses à prendre sont très petites; quelques gouttes seulement font un effet extraordinaire.

CE REMEDE A GUÉRIR: Le Rhumatisme... en quatre heures, La Neuralgie... en une " La Grippe... en dix minutes, La Diarrhée... en quinze " Le Mal-de-Dents... en une seconde, Les Spasmes... en cinq minutes, Le Mal-de-Tête... en quinze " Le Frisson... en quatre " Le Mal-de-Gorge... en quatre " L'Influenza... en une heure.

EN FAIT DE Coupures, Contusions, Blessures, Angélus, Morsures, Choléra Morbus, Dysenterie, Tic douloureux, et toutes autres maladies accompagnées de grandes douleurs, le Radway's Ready Relief met instantanément une fin au mal et le guérit à l'instant.

DÉCOUVERTE R. R. R.—N° 2. LE RENOVATING RESOLVANT DE RADWAY Possède le pouvoir le plus prompt et le plus puissant sur les maladies chroniques, le Scrofule, la Syphilite, et les maladies de la Peau. Six heures après que la dose a été prise le patient trouvera que sa santé est entièrement établie.

POUR TOUTES ESPÈCES D'HUMEURS. En peu de jours, les humeurs les plus gangréneuses disparaissent sous l'influence effective du "Renovating Resolvant de Radway. Les Ulcères, les Ecloures, etc., etc., et les plus TERRIBLES MALADIES DE LA PEAU Ont été guéries en peu de jours par ce remède. Il est agréable à prendre et le patient n'éprouve aucune sensation désagréable en le prenant.

MALADIES CHRONIQUES. Le même remède a guéri miraculeusement des maladies chroniques attachées au système, telles que corruption du sang, amaigrissement des os, affection des muscles, souffertes depuis dix, vingt, et même quarante ans.

GRAND REMÈDE POUR LES MALADIES DE POUMONS. Toutes personnes atteintes des Poumons, des Tubercules, des Bronches, de la Toux sèche, du Crachement de Sang, de la Respiration gênée, etc., trouveront un soulagement immédiat et rétabliront au parfait leurs organes affectés en faisant usage de ce remède.

Ce remède ne connaît pas encore son égal pour opérer ces guérisons. Il suffit d'un jour pour changer la condition des Poumons et arrêter les progrès de la maladie.

Le public peut se fier à son effet sur les maladies suivantes, savoir: Rhumatisme, Tic douloureux, Goutte, Scrofule, Tumeurs et Ulcères, Bronches, Glandes, Maladies de la peau, Consommation, Toux sèche, Dyspepsie, Maux de Foie, Cancers, Maux de Hanche, Etc., etc., etc.

LE RENOVATING RESOLVANT DE RADWAY Est encore un remède excellent et des plus efficaces pour rétablir la constitution, la force et la vigueur des

HOMMES ET FEMMES FAIBLES; AUSSI POUR LES PERSONNES NERVEUSES ET MELANCOLIQUES PRIX:—\$1 LA BOUTEILLE. R. R. R.—Découverte No. 3. RÉGULATEURS DE RADWAY. Un Régulateur suffit pour rétablir les Boyaux et les Foies, dans leurs fonctions naturelles. Deux assurent une évacuation facile à des temps réguliers chaque jour. Quatre à six purgeront comme il faut.

IMPORTANT AUX PRENEURS DE PILULES. Les Régulateurs sont le remède le plus agréable, le plus sain et le plus efficace pour régler les Boyaux, etc. C'est le meilleur purgatif du sang qui soit connu. Un seul Régulateur vaut mieux que six des meilleures Pilules Cathartiques. Les Régulateurs de Radway sont préparés avec soin d'extraits de gomme, d'arbres, de plantes, de racines et d'herbes. Ils produisent un effet bien supérieur à celui de toutes espèces de Pilules, et au lieu d'affaiblir le système comme elles, il donne de la force à tout le corps. Les Remèdes R. R. R. sont à vendre chez tous les Droguistes. RADWAY & Cie, 162, rue Fulton, N.-Y. So vendent, à Trois-Rivières, à la Pharmacie du Dr. DUBORD.

WM. A. J. WHITEFORD,



HORLOGER ET BIJOUTIER. Rue du Platon, près de l'Hotel Américain, RUE DU BORD-DE-L'EAU.

A l'honneur d'offrir au public des Trois-Rivières et du District, un superbe et magnifique choix d'articles de zout dans la ligne d'Horloger et Bijoutier qu'il vient de faire lui-même à Montréal, consistant en: Horloges Américaines, en gros et en détail, Cadran de Bureaux, Pendules à Leviers, Montres d'Or, Do. Levier françaises boitiers 'agent. Do. A patentes, anglaises, Do. Lepines, Do. Communes, boitiers d'argent, Loquets, pour miniature Jones de Monsieur, pour miniature, Epingles, pour miniature, etc., etc., etc. — AUSSI: — Un magnifique assortiment d'articles de goût dans la ligne de Joaillerie. — ET — Une quantité de parfumerie de tout genre, ainsi qu'un splendide assortiment de Violons, Accordéons, Boîtes de Musique, etc., etc., etc. Trois-Rivières, 29 mars 1854. W. A. J. W. Invite respectueusement ses amis et le public en général de venir visiter son établissement.

O. DEPINCIER, MARCHAND-TAILLEUR, Coia des rues Notre-Dame et St.-Gabriel. MONTREAL.

A TOUJOURS en main un assortiment choisi de Draps Casimirs, Tweeds, Etioffes pour les vestes qu'il emploie à ordre dans le goût le plus récent et le plus élégant, à bon marché. — AUSSI — Un assortiment général de Hardes faites. Montréal, 25 mai 1852.

AVIS.

TOUTES personnes désirant prendre des parts dans la Compagnie de Gaz des Trois-Rivières, sont informées que les Livres de la dite Compagnie sont toujours ouverts au Bureau du soussigné.

Wm. McDougall, Sect. Trés. janvier 1854.

Aux Mères et Nourrices.

LE Trésor des Nourrices et des Mères est le CALMANT par excellence et le SEUL dont doivent se servir les mères pour arrêter les Coliques, les Vents, la Diarrhée (débois), les maux de dents et surtout le manque de sommeil auxquels les enfants sont si sujets. Sa composition est simple et peut se donner en toute sûreté aux enfants les plus délicats et de l'âge le plus tendre. C'est un remède indispensable pour élever de sa famille, et à sauvé des milliers d'enfants. Prix 30 sous la bouteille. Dr. PREAULT, seul propriétaire, Montréal. Agents à Québec:—MM. J. Mussoy et Cie., rue Baude, O. GROUX, M. D. 314, rue du Pont, et autres droguistes de la Haute-Ville. A Québec chez O. GROUX, N° 16, rue la Fabrique Haute-Ville, et N° 314, rue du Pont St. Roch. A vendre chez L. A. DUBORD Pharmacien rue Notre-Dame. Trois-Rivières 7 Juin 1854.

Charbon! Charbon.

A VENDRE, 40 CHAUDRONS de bon CHARBON pour Forgeons, etc., à huit piastres et demie le Chaudron. S'adresser à JOHN MARCOUX, Boulanger—Trois-Rivières, ou JACQUES VIGNEAU, Marchand—St.-Grégoire. St.-Grégoire, 28 déc. 1854.

COMPAGNIE DE GAZ DES TROIS-RIVIÈRES.

AVIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie de Gaz des Trois-Rivières ont résolu de faire une quatrième demande de DIX POURCENT ou dix schémas par action de cinq louis du Fonds de la Compagnie, et les actionnaires sont requis de payer le dit versement le ou avant le premier Novembre prochain, au soussigné.

Wm. McDougall, Sec. Trés. C. de G. des T. R. Trois-Rivières, Octobre 1854.

Nouvelles Marchandises. D'AUTOMNE ET D'HIVER.

LE Soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis, et au public qu'il reçoit journellement par les nouveaux arrivages un assortiment complet de marchandises d'automne et d'hiver consistant en Flanelles, Couvertes, Draps, Stinette, Casimirs, Dorskins, Patrons de Robes, Châles, Echarpes, Cobourg; et de plus un assortiment générale en grosserie et ferronnerie et une grande quantité Lard et Fleur.

O CHEVENET. Trois-Rivières 21 Octobre 1854.

ATTENTION.

J. J. CRAWFORD désire informer le public des Trois-Rivières et ses environs qu'il vient de recevoir un assortiment général de PARFUMERIE FRANÇAISE. —AUSSI:— Capots, Vestes, Gilets de bureau à la française, Ca-legons, corps de laine et chemises fines pour messieurs, Gants et Mitaines pour dames et messieurs,—sont de marchandises françaises, fabriqués à Paris et d'après les derniers modes. Bretelles de goût, Cannes, Joujous d'Enfants de toutes espèces. Musique et Romances avec musique, par les meilleurs auteurs.

Trois-Rivières, 14 Oct. 1854.

Montres, Horloges et Bijouteries!



A L'ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

JOHN WHITEFORD informe ses amis et le public en général qu'il a constamment en mains un assortiment de Montres de Lepine et de Leviers et de toute espèce de Bijoux; aussi quelques plumes d'or de premier choix. On repare avec beaucoup de soin les montres bijoux, etc. Trois-Rivières, 31 août 1853.

A VENDRE.

DES magnifiques JOUXES D'Or pur, garantis. Prix de 10s. à 20s. JOHN WHITEFORD. Trois-Rivières, 7 Septembre 1853.

MONTRES MONTRES.

LE soussigné informe respectueusement à tous ceux qui désire avoir une bonne montre, qu'il est prêt à vendre des montres en or et en argent au même prix qu'à New-York. Et il invite les amateurs de bijoux &c. de venir à la BOULE D'OR, rue Notre-Dame. AUSSI 150 pendules Américaines, de 7s. 6d. à \$0. Montres en or de \$8 et en montant. JOHN WHITEFORD, Jr. Trois-Rivières, 3 Mai 1854.

Fabrique de Bijouteries.

LE soussigné désire informer le public en général des Trois-Rivières et de ses environs, qu'il est prêt à fabriquer de la bijouterie en OR, à ordre, ainsi que des ouvrages en cheveux.—Ayant dans son emploi un artisan de première force, venant de Paris. JOHN WHITEFORD, fils. Trois-Rivières, 24 juin 1854.

SOUVENEZ VOUS DE LA BOULE D'OR.

Si vous voulez acheter une bonne Montre ou Horloge, A BON MARCHÉ. JOHN WHITEFORD, Fils. Trois-Rivières, 18 janvier 1854.

J. J. CRAWFORD,



PARFUMEUR et BARBIER.

J. J. CRAWFORD informe les habitants des Trois-Rivières, qu'il a ouvert sa boutique dans la Maison Neuve de Mde. Pacaud, troisième porte du coin des rues Notre-Dame et des Forges. Il aura en mains et à vendre un assortiment choisi et varié de Broses-à-Cheveux, Broses-à-Dents, Peignes, Huiles à parfumer et toutes espèces de Parfumeries, qu'il vendra à des prix modérés. Il se fait fort, par son savoir-faire et son habileté dans l'art, de donner satisfaction à ses pratiques en tout ce qu'elles pourront demander de lui dans ses différents départements. Trois-Rivières, 23 Août 1854.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE BRITANNIQUE AMERICAINE DU CANADA.

Etablie pour le soulagement mutuel de ses membres, pendant la maladie, l'infirmité ou la vieillesse.

BUREAU GÉNÉRAL A MONTRÉAL.

Son Honneur le Maire Président. J. H. PHILLIPS, Ecr., Sect. et Gérant en chef. DIRECTEURS: WOL. NELSON, Ecr., M. D. H. T. STRONG, Ecr., HON. CHAS. WILSON, A. A. DORION, Ecr., G. BROWNE, Ecr., J. H. PHILLIPS, Ecr., O. LEBLANC, Ecr. M. P. P. J. DOUTRE, Ecr., J. G. BÉBEAU, Ecr. M. D., LES DES. SUTHERLAND, HOWARD et BIBAUD, Médecins. MM. BADGELEY et ABBOTT, Procureurs. THOS. R. BROWNE, A. B., Ecr., Agent général.

BUREAU LOCAL DE DIRECTION, A TROIS-RIVIÈRES.

P. B. DEMOULIN, Ecr., M. P. P. J. E. TURCOTTE, Ecr., M. P. P. A. POLETTE, Ecr., M. P. P. JOHN McDougall, Ecr., M. P. P. G. BADEAU, Ecr., M. D. V. GUILLET, Ecr., N. P. Ed. BARNARD, Ecr. Le Dr. G. BADEAU, Médecin. M. JAS. McDougall, Secrétaire-Local.

PAIEMENT ANNUEL ASSURANT pendant la maladie, ou durant un Incapacité de Travail, les sommes suivantes chaque semaine: Bénéfice par sem. Bénéfice par sem. Bénéfice par sem. Bénéfice par sem. Bénéfice par sem.

Païement annuel. Païement annuel. Païement annuel. Païement annuel. Païement annuel.

Le public est respectueusement invité à se rendre au Bureau, aux Trois-Rivières prendre une copie du Monteur Mensuel (gratuitement), journal grand et élégant, publié par la Société, contenant le Prospectus, la Constitution et les Règlements, et toutes informations relatives à la Société Bienveillante Britannique Américaine. JAS. McDougall. Trois-Rivières, 3 mai 1854.

NOEL PRATT, RUE ST.-ANTOINE, TROIS-RIVIÈRES.



NOUVEAUX MEUBLES, A l'Enseigne du Potcau Couchette.

Trois-Rivières, 8 Nov. 1854.

LA COMPAGNIE D'EXPRES

Britannique et Nord-Américaine ET DE LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC. A ouvert un Marchandises, Argent et Paquets de valeur, à Boston, Hamilton, Toronto, Montréal, Québec et par tout le Canada; Un messenger, laissant Trois-Rivières tous les deux jours, prend soin des effets jusqu'à leur destination. RALPH LOUTHOO, Agent. Vis-à-vis l'Agence de la Banque de Montréal. Trois-Rivières, 16 août 1854.

Chemins de Fer de la Rive Nord.

AVIS est par le présent donné que John McDougall, écriv., un des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, résidant en la Ville des Trois-Rivières, est autorisé à recevoir le montant des versement requis sur les actions de la dite Compagnie possédées par des actionnaires demeurant dans le District des Trois Rivières, et à en donner reçu. HECTOR L. LANGEVIN, Secrétaire et Trésorier. Québec, 5 octobre 1853.

MAISON BRITANNIQUE ET AMERICAINE.

Ci-devant Keenan, Quai Molson, TROIS-RIVIÈRES.

LES soussignés ayant loués l'Etablissement ci-dessus, L'informent respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir et accommoder des voyageurs et autres, aux conditions les plus raisonnables. Il feront leur possible, par une attention assidue, pour mériter une partie du patronage public.

LA TABLE Leur table sera toujours fournie avec variété, du meilleur que produisent les marchés. LA BARRE: Les Vins et autres Liqueurs de leur Barre seront de la meilleur qualité. THOS. G. FARMER. Trois-Rivières, 1 mars 1854.

WILLIAM R. ADAIR,

Magasin de Bottes, Souliers, &c. COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES TROIS-RIVIÈRES.

UNE grande variété de Souliers, de cuir, à patente, à la Jonny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demoiselles. Souliers de toutes sortes pour les enfants. Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patente, etc., etc. Fournitures pour les Cordonniers de toutes sortes; Veau Français, Anglais, Américain; Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Harnais, Cuir Canadien, avec beaucoup d'autres articles que l'on pourra se procurer à ce magasin à des prix bien modérés. Toujours en main un bon assortiment de Souliers et Bottes pour grosses ouvrages tel que pour les hommes employés dans les chantiers du St.-Maurice. Pour de l'Argent comptant seulement. 8 juin 1853.

NOTICE.

ALL promissory Notes, Book debts or other claims due to the Estate of the late JOHN ANDERSON or the subscriber, that are not settled before the first of May, next will be put into the hands my Attorney for collection. JAMES DICKSON. Three Rivers, 19th April 1854.

Changement de Domicile.

DR. PELISSON, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS PIERRE DEVEAU, ECUIER. Trois-Rivières 31 Mai 1854.

Mineral Waters.

FRESH from the Springs,—always on hand and for sale by the Subscriber. A. CRAIK. Three Rivers, 26th April 1854.

Eaux Minérales.

LE Soussigné aura toujours en dépôt et constamment à vendre, des eaux fraîches des Sources. A. CRAIK. Trois-Rivières, 26 avril 1854.